

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 23 Mai 2019

Délibération n°20190523\_09

Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : **49**

Absents : 25

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 7

**Votants : 58**

- dont « pour » : 58

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**Objet : CULTURE - Convention triennale entre la CDC, l'association les 3 AiRes  
(La Palène, La Canopée, Les Carmes) et le Département de la Charente**

Le jeudi 23 Mai 2019, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 17 Mai 2019, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de BARBEZIERES.

Présents : CAILLAUD Nadia – AYRAULT Jean-Paul - PARTAUD Xavier - BASSET Véronique – COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric – ESTEBAN Philippe - SOULET Marilys - RAVION Didier - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - MOREAU Bernadette - BLANCHON Alain - GUYON Jean-Guy – BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - CECCHIN Catherine - CHEMINADE Didier - TEXIER Didier - GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique - VIAUD Annette - de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian – VIDAUD Pierre - CHABAUTY James - BERNARDAUD Thierry - CORNU Jean-Pierre - RIVOLET Patricia – ROUSSEAU Christian - BERTRAND Didier - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard - PELLETIER Dominique - BONNET Franck - BOUCHAUD Gérard - DANEDE Laurent - ROUHAUD Henri - LHERIDEAU Daniel - SOURY Christine - VINCENT Gérard - ROUMAGNE Magalie - PÉNAUD André – CAMY Bruno - POTEI Maryse – LOTTE Michel – SEVRIT Raymond – GUITTON Claude - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

PREVAUTEL Caroline représentée par son suppléant GRUEL Bruno

VIGIER Jean-Pierre représenté par son suppléant DUCOURET Jean-Jacques

CHEMINADE Anne-Marie (pouvoir à SOULET Marilys)

LEMAIRE Marie-Claude (pouvoir à CROIZARD Christian)

THURU Marie-Danielle (pouvoir à VIDAUD Pierre)

GIROUX-MALLOT Françoise (pouvoir à PELLETIER Dominique)

COLIN Jean-Pierre (pouvoir à BERTRAND Didier)

DE LUSTRAC Jean-Marc (pouvoir à VINCENT Gérard)

JABOIN-VIGREUX Véronique (pouvoir à SOURY Christine)

LIOT Gérard - VERGEZ Brigitte - FLAUD Yves - KAUD Pascal - BOURIN Michel

Absents non excusés : CRINE Jean-Jacques - DURAND Jean-Louis - BRUN Jackie – BERTHAULT Patrick - BEAU Nathalie – EDRICH Patrick - CHARRIAUD Sébastien - BOURABIER Jacques - BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise - BUTON Sylviane.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre

**Objet : CULTURE - Convention triennale entre la CDC, l'association les 3 AiRes (La Palène, La Canopée, Les Carmes) et le Département de la Charente**

M. le Vice-Président en charge de la Culture expose que les 3 salles de spectacles précitées se sont réunies en association « *Les 3 AiRes* » en vue de développer des partenariats entre elles et de rayonner « hors les murs ». Plusieurs rencontres ont eu lieu entre la CDC, les 3 AiRes et le service culturel du Département. Un partenariat culturel est proposé.

Objet : diffusion de spectacles et médiation culturelle à destination des scolaires du 1<sup>er</sup> degré des écoles de Cœur de Charente. Au titre de 2019, 7 séances seront ajoutées à la programmation des 3 salles de spectacles et réservées aux scolaires de Cœur de Charente.

Partenaires : CDC Cœur de Charente, Association Les 3 AiRes et le Département de la Charente.

Durée : 3 ans. 2019 à 2021.

Engagement financier annuel des partenaires :

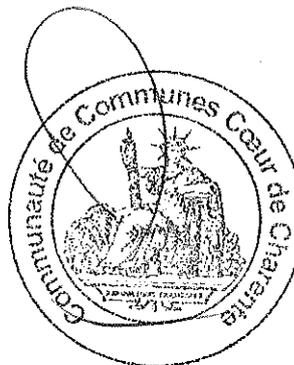
CC Cœur de Charente : 10 000 €/an (pris sur la dotation culturelle des écoles)

Département de la Charente : 3 000 €/an (hors dotation annuelle aux 3 salles de spectacle).

**Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité :**

- **APPROUVE le projet de partenariat culturel avec l'association les 3 AiRes et le Département de la Charente pour la période 2019-2021 ;**
- **AUTORISE le Vice-Président à signer la convention en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,



**Le Président**  
**Jean-Pierre de FALLOIS**